

**CENTRE
POUR
L'ACTION
NON-VIOLENTE**



*La non-violence, c'est d'abord le respect de soi et d'autrui.
C'est aussi ne pas rester passif devant l'injustice.
Elle peut se résumer par la formule « Ni hérisson, ni paillason »,
ne pas blesser, ne pas se laisser piétiner.*

Rapport d'activités 2011

*« La non-violence est une arme puissante et juste,
qui tranche sans blesser et ennoblit l'homme qui la manie.*

C'est une épée qui guérit. »

Martin Luther King

Préambule

L'année 2011 a été une année de transition avec le renouvellement du secrétariat du Centre pour l'action non-violente (CENAC). Une nouvelle équipe motivée a repris le flambeau avec Nicolas Morel Vust comme secrétaire général et Rachel Gillard-Miaz en tant que secrétaire administrative. Gérer une multitude de tâches et accompagner une trentaine de bénévoles avec un budget de 100'000 francs n'est pas une sinécure. Néanmoins, c'est possible et ils y sont arrivés.

Pour l'association, les défis vont se poursuivre en 2012. Il s'agira de stabiliser son budget, voire de l'augmenter afin de garantir la qualité des prestations proposées. Ceci serait une excellente nouvelle car la non-violence doit continuer à accroître sa crédibilité en Suisse romande et le CENAC a un rôle certain à jouer. D'y croire – d'être convaincu – nous donne déjà beaucoup de force pour agir.

La non-violence s'écrit avec un trait d'union et cela veut dire beaucoup sur la pertinence de l'existence du CENAC. Notre académie française voudrait que l'on écrive cette approche philosophique sans trait d'union. C'est ignorer ainsi le fondement de la non-violence, soit une traduction du concept anglais *nonviolence* largement popularisé par Gandhi. En effet, la non-violence ne se résume pas à dire «non à la violence», d'où l'existence du trait du d'union, mais davantage de prévenir et résoudre les conflits dans le respect. Bien souvent les médias s'adaptent aux règles orthographiques classiques, ce qui n'est heureusement pas le cas pour Wikipedia.

Dans un contexte où le Printemps arabe s'est mis en marche, les Indignés descendent dans la rue, la spéculation se heurte à la misère, il faut espérer qu'un monde plus équilibré s'appuiera davantage sur la non-violence, au détriment de la loi du plus fort qui n'est jamais parvenue à faire ses preuves. Ces enjeux peuvent nous paraître éloignés, mais en agissant ici, chez nous, en particulier à l'école, nous pouvons déjà faire beaucoup.

Depuis longtemps, j'ai rêvé que le CENAC hérite d'une belle maison où toutes ses activités pourront être déployées à leurs justes valeurs. Je persiste et signe... cela permet d'ouvrir des portes.

Sandrine Bavaud

Présidente

16 janvier 2012

Formation à la résolution non-violente des conflits

Prévenir la violence et résoudre les conflits de manière non-violente demande un apprentissage. Le Centre pour l'action non-violente (CENAC) propose ainsi :

- un programme annuel de formation à la résolution non-violente des conflits
- des formations à la carte répondant à des demandes spécifiques.

Programme annuel de formation

Le programme annuel de formation du CENAC est ouvert à toute personne intéressée à se familiariser avec la non-violence et à y progresser, particulièrement dans le domaine de la résolution des conflits : s'interroger, expérimenter des situations vécues, trouver des réponses. Les animateurs et les animatrices recourent à des méthodes de travail participatives (jeux de rôle, exercices, travail de groupe, théâtre forum, etc.).

Pour la période 2010-2011, le programme de formation organisé autour de onze modules a rencontré 123 inscriptions dont 86% de femmes. Des personnes de tous âges et d'horizons professionnels et géographiques variés ont participé à cette formation :

- VD 52% • GE 11% • VS 9% • FR 3% • JU 2% • NE 2% • France 21 %

Les motivations sont d'ordre personnel et/ou professionnel. Ce sont aussi bien des parents que des éducateurs ou éducatrices qui y trouvent de nombreuses satisfactions. Afin de varier notre offre, Xavier Renou, formateur à l'action directe non-violente, a été invité pour animer le module «Organisation d'une action citoyenne dans une dynamique non-violente». Il a été conclu que cette formation sera reconduite en 2012.

Il est soutenu financièrement par le Service de lutte contre de racisme du Département fédéral de l'intérieur (SLR), le Bureau cantonal vaudois pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, Greenpeace et Peace Brigades International (PBI). Les besoins de ces deux organisations sont pris en considération et leurs membres bénéficient d'une réduction. La contribution de la Confédération et de l'État de Vaud permet d'intégrer des migrantes et migrants au sein de cette offre.

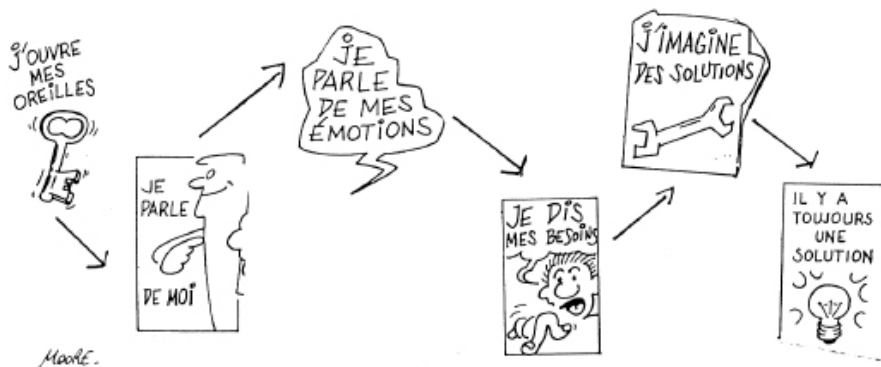
Formations à la carte

Les formations à la carte sont organisées en réponse à des demandes concrètes, formulées à partir de besoins spécifiques. L'approche pédagogique est identique à celle du programme annuel établi par le CENAC. Une dizaine d'animateurs et d'animatrices, forts d'une solide expérience de terrain local et international, assurent ces interventions.

En 2011, le CENAC a mis en place en 13 formations à la carte, pour répondre à des demandes et thématiques spécifiques.

- Haute École Pédagogique du canton de Vaud, formation continue des enseignant-e-s : *Quand les émotions s'en mêlent*
- Crèche Zig zag zoug, formation continue de l'équipe éducative : *Écoute empathique et reformulation*
- Fondation Trajets, analyse de pratiques de l'équipe
- Association Arc'échange, formation de base des accueillantes bénévoles : *Écoute empathique et reformulation*
- Association pour la promotion des droits humains, groupes de parole de migrantes précarisées : *Reformulation*.

Sept autres formations ont encore été conclues. Elles seront dispensées en 2012.



Non-violence et interculturalité

Le projet «Favoriser l'intégration des populations migrantes et ne pas rester les bras croisés devant les discriminations» a pour but de réduire les discriminations, le racisme et la xénophobie en recourant à la non-violence, en particulier pour améliorer les compétences communicationnelles des personnes d'origine étrangère. Ce projet pilote a débuté en 2009.



Il est conçu pour les personnes d'origine étrangère en vue d'une meilleure intégration sociale, professionnelle et familiale, ainsi que pour les personnes actives dans des entités travaillant auprès de ce public cible. La problématique de l'intégration et du racisme étant l'affaire de tous, il est ouvert à toute personne désireuse d'acquérir des compétences en résolution des conflits.

Dix personnes migrantes ont pu suivre un total de 27 modules de notre programme annuel de formation. En outre, onze personnes actives auprès de migrantes et de migrants ont bénéficié d'une formation à la carte.

Perspectives

- Poursuivre avec notre programme de formation et nos formations à la carte.
- Consolider le projet «Intégration des populations migrantes et faire face aux discriminations».
- Réfléchir à la pertinence et à la faisabilité d'acquérir le certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue eduQua.

Centre de Documentation

Le centre de documentation du CENAC met à disposition du public une offre documentaire sans comparaison en Suisse romande et au-delà avec plus de 30 mètres linéaires de rayonnages de documents à Lausanne et plus de 80 mètres à notre fonds de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Il propose en outre un catalogue en ligne de plus de 10'000 fiches, un service de prêt et une liste électronique des nouveautés.

Les thématiques les plus présentes sont :

- la non-violence
- l'objection de conscience et le service civil
- l'éducation
- la résolution des conflits.

Suite à la mise en ligne du catalogue en 2011, le CENAC a diffusé un marque-page illustré et un communiqué de presse afin de promouvoir son centre de documentation.

Groupe de bénévoles

La gestion de la documentation repose essentiellement sur quatre bénévoles qui assurent les acquisitions, le catalogage, le bulletinage, le prêt et les listes de nouveautés. Le secrétaire général participe aussi au prêt.

Deux nouvelles bénévoles sont venues rejoindre l'équipe de la documentation. Il s'agit de Marie-Françoise Piot et de Patricia Meystre. La première s'est attelée au bulletinage de nos revues alors que la seconde a commencé le dépouillement systématique de *Non-violence actualités*. Le nombre de notices d'articles va donc croissant dans le catalogue, ce qui constitue un véritable enrichissement pour les usagers de la documentation.

Acquisitions

Avec 77 nouvelles entrées (dont 70 monographies et 7 DVD), le nombre global d'acquisitions a augmenté de 13 % par rapport à 2010. Ces acquisitions se composent de :

- 24 commandes
- 17 justificatifs à 15 éditeurs
- 17 achats (acquis pour un montant de CHF 455.95)
- 9 dons.

Nouveaux fonds

- *Roger Gaillard* (1947-2010), ancien président du CENAC : 17 nouveaux documents catalogués dont la liste est accessible via une nouvelle sélection ad hoc.
- Les archives du *Comité Paix Genève* (1983-1993) : en cours de tri et catalogage.

Catalogage

Le catalogage est en nette augmentation avec un total de 412 nouvelles notices (257 en 2010). Ce résultat est principalement dû à la poursuite du travail de dépouillement des *Cahiers de la Réconciliation* et d'*Alternatives non-violentes*. Ce nombre va aller en s'accroissant avec le dépouillement de *Non-violence actualités* et des bulletins de *S!lence*.

Au 31 décembre 2011, il y a 10'673 notices : 5'715 monographies (+ 27), 852 dossiers documentaires (+ 5), 113 périodiques (+ 5), 441 bulletins (+ 74), 3'380 articles (+ 287), ainsi que quelques documents sur d'autres supports (DVDs, posters, calendriers).

Listes de nouveautés et sélections

Six listes de nouveautés (2 en 2010) utilisant le module «DSI» (diffusion sélective de l'information) du programme informatique PMB ont été envoyées durant l'année 2011 à environ 95 abonné-e-s (80 en 2010). Les membres de la liste de courriels gérée avec Infomaniak sont devenus des «lecteurs» de PMB abonnés à la liste de nouveautés.

Dix listes sélectives d'ouvrages ont été établies : Non- violence, Résolution des conflits, Médiation, Communication non-violente, Education, Gandhi, Martin Luther King, Jeux coopératifs, Interculturalité et Racisme.

Service de prêts ouvert à tout public

Le nombre de prêts a augmenté d'un peu moins de 9 % en 2011 pour atteindre 102 documents empruntés par 31 personnes (en augmentation de 63 %). Avec la possibilité d'accéder au catalogue en ligne, la situation de 2010 a effectivement évolué comme prévu et la nouvelle visibilité du fonds grâce au catalogue en ligne et la diffusion des listes de nouveautés explique cette évolution satisfaisante.

Perspectives 2012

- Continuer à alimenter le centre de documentation.
- Éditer de nouvelles bibliographies sélectives.

Service civil

Depuis le 1er avril 2009, les candidats au service civil n'ont plus à prouver leur conflit de conscience devant une commission d'experts, la preuve par l'acte étant reconnue. De ce fait, les très rares demandes de conseil des candidats au service civil pour constituer leur dossier ont été relayées vers la permanence du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA).

En 2011, le CENAC a poursuivi sa réflexion sur son implication auprès des objecteurs de conscience et sa contribution dans la promotion du service civil. Il a organisé un atelier ad hoc lors de son Assemblée générale afin d'agréments la position du comité en vue d'une décision finale par les membres de l'association.



Le CENAC a par ailleurs soutenu l'initiative du GSsA «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire». Celle-ci a abouti avec plus de 107'000 signatures. L'acceptation de cette initiative par le peuple aurait pour conséquence une armée de milice volontaire. Il est demandé en parallèlement d'ouvrir le service civil à tous, y compris aux femmes.

Perspectives 2012-2013

- Poursuivre la réflexion sur l'implication du CENAC en matière de service civil.
- Créer un groupe de réflexion quant aux possibilités de soutien aux objecteurs de conscience au delà du service militaire.

Information et sensibilisation

Trimestriel *Terres Civiles*

La revue d'information et de réflexion *Terres Civiles* est parait quatre fois par année. Elle est destinée principalement aux membres du CENAC et à ses abonné.e.s. Elle est aussi disponible dans certaines bibliothèques.

Quatre numéros de *Terres Civiles*, de 16 à 24 pages, ont été publiés en 2011 totalisant un tirage de plus de 3'000 exemplaires. Trois dossiers thématiques ont été édités :

- Économie et non-violence
- Femmes et non-violence
- Printemps arabes



www.non-violence.ch

Le site Internet du CENAC présente des informations variées en lien avec l'actualité, son centre de documentation et ses formations. On y trouve aussi des dossiers thématiques portant sur les fondements de la non-violence, l'éducation ou les femmes. Des dépliants à l'attention des parents, des enseignants ou des jeunes sont également téléchargeables.

Un groupe de travail a débuté l'édition d'un nouveau site Internet de manière à faciliter son utilisation, de le rendre plus attractif et de mieux promouvoir la non-violence en Suisse romande. Le nouveau site sera mis en fonction en juin 2012.

En 2011, 10'581 visiteurs ont consulté le site www.non-violence.ch et ont consacré en moyenne 2'13" pour consulter 2.49 pages par visite. Au palmarès des pages les plus fréquentées :

- page d'accueil (5'893)
- campagne Prudence OGM (2'257)
- info (2'003)
- centre de documentation (1'665)
- programme de formation à la résolution non-violente des conflits (1'481).

Année européenne du bénévolat

Sous l'égide de l'année européenne du bénévolat 2011, le CENAC a réalisé deux actions conjointes : la publication de la brochure *Des bénévoles s'engagent pour la non-violence - Témoignages pour en parler autrement* et son vernissage qui a marqué le 2 octobre, journée internationale de la non-violence.



Le vernissage s'est déroulé à la Maison des Associations à Yverdon-les-Bains lors d'un événement co-organisé par le centre de compétences pour la vie associative Bénévolat-Vaud et l'association Rive Gauche.

La brochure regroupe les portraits, parcours et témoignages de membres actifs et actives du CENAC, en valorisant leurs contributions à la vie de l'association.

Cette démarche a été appuyée par un communiqué de presse.

Concours pour illustrer la non-violence

Le CENAC a lancé, en septembre 2011, un concours afin d'illustrer l'action non-violente et d'éditer une carte postale. Ouvert à tout public, une demi-douzaine d'artistes y a participé sans atteindre les résultats escomptés.

Exposition « Ni Hérisson, ni paillasson »

Cette exposition en kit a pour but d'illustrer, par des animaux ou des objets totems, un certain nombre d'attitudes et de comportements très courants qui, dans la vie quotidienne, provoquent, facilitent ou aggravent la violence. Elle s'adresse en priorité aux jeunes enfants de moins de 12 ans (mais tout à fait adaptable à un public moins jeune).

Elle a été présentée pour la première fois en janvier 2004 au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne et continue à être mise à la disposition des écoles et des centres de loisirs.

Le CENAC a reconduit en 2010, pour trois ans, le contrat de location de son exposition *Ni hérisson, ni paillasson* avec l'association Graines de paix de Genève. Afin de répondre au nombre croissant de demandes, il a été convenu que cette exposition serait dupliquée.

Exposition « Pierre Cérésole »

Le CENAC a pris part à la mise sur pied de l'exposition « Pierre Cérésole (1879-1945), une vie au service de la paix ». Elle a notamment été présentée au Forum de l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, où l'association a été invitée à prononcer un discours.

Exposition « Un poing c'est tout ? »

Destinée aux adultes et aux enfants dès 12 ans. L'exposition cherche à susciter une prise de conscience et à favoriser un changement d'attitude par rapport aux phénomènes de violence. Cette exposition a circulé de 2000 à 2004 dans toute la Suisse romande et en Belgique. En 2011, les droits d'édition de l'exposition *Un poing c'est tout ?* ont été cédés au Centre d'Action Laïque de la Province de Liège pour son exploitation en Belgique.

Semaine lausannoise contre le racisme

Pour la 4^{ème} fois consécutive, le CENAC a participé à la semaine lausannoise contre le racisme dont le thème était «Racisme et sport hors jeu». En collaboration avec le médiateur sportif de la ville de Lausanne, le Centre a organisé une conférence-débat à la Maison international du sport sous le titre Le football à l'épreuve du racisme.

Un atelier a également été organisé par Vincent Artison. Les objectifs ont consisté à proposer une palette d'outils d'intervention pour éviter la banalisation de propos et de pratiques racistes, dont des jeux coopératifs contre carrant les effets collatéraux de l'esprit de compétition. Il s'adressait aux entraîneurs de football et professeurs de sport. Six personnes y ont participé.

Marche de Pâques à Berne

Sous le thème « Miser sur la vie plutôt que sur les armes et la destruction – pour la démilitarisation de la planète ! », le CENAC a contribué pour la quatrième année consécutive à l'organisation de la Marche de Pâques. Plus de 600 personnes ont défilé dans les rues de Berne à l'occasion de cette 9^{ème} édition réunissant mouvements chrétiens et pacifistes et – catastrophe nucléaire de Fukushima oblige – militants antinucléaires.

Perspectives 2012

- Redéfinir la maquette de *Terres Civiles*
- Mettre en ligne le nouveau site Internet
- Éditer l'exposition *Ne pas rester les bras croisés* dans le cadre du projet «Multiculturalité» (sous réserve de financement)
- Organiser un événement pour le 2 octobre, journée internationale de la non-violence
- Participer au colloque «Éducation à la paix» au Village de la Paix à Broc (FR)
- Agrémenter l'exposition *Ni hérissos, ni paillasons* (sous réserve de financement).

L'association

Le Centre pour l'action non-violente (CENAC) est une association romande à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir la non-violence. Elle a été créée le 1er novembre 1968 et vit essentiellement des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Il possède un fichier de 700 adresses, dont environ 600 membres et abonné-e-s à *Terres Civiles*.

Pour l'année 2011, ses charges se sont élevées à **CHF 112'415.-**

Le Secrétariat

Le départ des deux secrétaires associatifs Pascale Schuetz et Jean Grin a été comblé par l'engagement de Rachel Gillard-Miaz, secrétaire administrative à 20%, et Nicolas Morel Vust, secrétaire général à 50%. Leur patience et leur entrain suite à la restructuration du CENAC a été très appréciée par le Comité.

L'équipe de bénévoles

Les restructurations initiées en 2010 ont permis de renforcer l'équipe de bénévoles et de créer des liens afin de confirmer le rôle incontournable du CENAC dans la promotion de la non-violence en Suisse romande. Huit nouveaux bénévoles ont rejoint le CENAC, trois nous ont quittés.

- Groupe de pilotage du programme de formation :
François Beffa, Marie-Jo Nanchen, Dominique Del Custode et Rolf Keller.
- Projet *Non-violence et interculturelité* :
Laurent Schillinger (jusqu'au printemps), Flore Nguyen, Barbara Mathey-Sobala, Sonia Ferroni Yameogo.
- Centre de documentation :
Jeanne Golay, Michel Mégard, Pierre Flatt (également relecteur et contributeur à la migration du site Internet, Isabelle Gris, Marie-Françoise Piot.
- Commission de rédaction de *Terres Civiles* :
Olivier Grand, Sandrine Le Dréau (jusqu'au printemps), François de Vargas, Elisabeth Vust Morel, Jane Parani.

- Webmasters :
Julien Ballis, Olivier Lange.
- Comptabilité :
Catherine Henry.
- Gestion du fichier d'adresses :
Renata Albrecher (jusqu'en automne).

Des formateurs et formatrices, avec lesquels le CENAC collabore pour des formations à la carte, interviennent ponctuellement bénévolement. Ils interviennent aussi partiellement bénévolement pour notre programme annuel de formation.

Informatique et Internet

Eric Bosshard est mandaté pour le parc informatique du secrétariat. Suite à un appel d'offres, Julien Ballis a été mandaté pour la migration du site Internet de l'association.

Le comité

- Sandrine Bavaud, Présidente
- Christian van Singer (sortant en automne)
- Manuela Dionisio Calado (sortante en fin d'année)
- Pascal Gemperli
- Joëlle Mary a rejoint le comité dès sa première réunion.

Perspectives 2012-2013

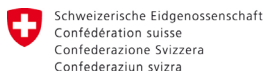
- Éditer un plan stratégique quadriennal.
- Renforcer le comité et l'équipe des bénévoles.
- Consolider les finances de l'association.
- Compléter les cahiers des charges existants pour les bénévoles.
- Introduire un processus d'évaluation des bénévoles.

Partenaires

- Brigades de Paix Internationales (PBI)
- Greenpeace
- Graines de paix
- Collectif pour la paix et la non-violence
- Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ)
- Permanence Service civil de Genève (PSC).
- Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA)
- Alternatives non-violentes (France)
- Non-Violence Actualité (France)
- Centre de Ressources sur la Non-violence de Midi-Pyrénées (France)
- Centre d'Action Laïque de la province de Liège (Belgique)

Soutiens financiers

- Office fédéral des assurances sociales
- Loterie Romande
- État de Vaud – Bureau cantonal de l'intégration des étrangers (BCI)
- Département fédéral de l'intérieur – Service de lutte contre le racisme (SLR)
- Bureau lausannois de l'intégration (BLI)
- Brigades de Paix Internationales (PBI)
- Greenpeace



Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Service de lutte contre le racisme SLR



Bureau cantonal
pour l'intégration
des étrangers
et la prévention
du racisme



Avec le soutien de la



Remerciement à nos bénévoles

Une association telle que le CENAC ne peut se passer de ses bénévoles. Le mot bénévole vient du latin *bene volo*, de *bene*, bien, et *volo*, je veux. Ces personnes accomplissent un travail conséquent et de qualité sans être rémunérées, mais surtout sans obligation, sans y être tenus, à titre gracieux, parce qu'elles « le veulent bien ». Que ce soit au sein du comité, du groupe formation, du centre de documentation, du *Terres Civiles*, lors d'activités ponctuelles comme la tenue de stands ou pour les tâches moins visibles que sont la gestion du fichier d'adresses ou de la comptabilité. Certainement que nos bénévoles, comme toutes les personnes s'engageant dans du bénévolat, ont de bonnes raisons de le faire : « [...] par plaisir, [...] une bonne possibilité de faire bouger les choses avec d'autres personnes, [...] aider autrui et [...] le fait de côtoyer d'autres personnes. » (extraits de la brochure « Le travail bénévole en Suisse », éditée par l'Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2008). D'autres personnes encore donnent de leur temps pour acquérir une expérience qui pourra être valorisée dans leur *curriculum vitae*.

Quelles que soient les motivations de leur engagement, le Comité du CENAC espère offrir à ses bénévoles des expériences enrichissantes, et il profite ici de les remercier encore pour leur coopération INDISPENSABLE !

Pour renforcer les synergies, une charte des bénévoles est désormais disponible. Elle inclut les droits et devoirs qui incombent aux bénévoles et la possibilité de suivre gratuitement des modules du programme de formation de l'association.

2011 aura été une année de reprise en main pour le CENAC et son comité, mais les changements et les défis à relever sont très positifs. Afin d'assumer sa mission du suivi du personnel et des bénévoles, le Comité a poursuivi son travail de clarification. L'élaboration ou le remaniement des cahiers des charges pour le secrétariat et les bénévoles est un des objectifs fixés afin de mettre en valeur les compétences de chacun-e et de répartir les tâches en fonction de celles-ci. Nous espérons obtenir la collaboration de tou-te-s afin de mener au mieux ce travail qui devrait apporter des satisfactions à tou-te-s.

Manuela Dionisio Calado

Responsable des ressources humaines

CENTRE POUR L'ACTION NON-VIOLENTE

Un centre de documentation unique en Suisse romande :
plus de 10'000 références sur la non-violence

Un programme de formation
à la résolution non-violente des conflits

N'hésitez pas à devenir membre !

Rue de Genève 52
CH-1004 Lausanne
T [+41] 021 661 2434

www.non-violence.ch
info@non-violence.ch
CCP 10-22368-6